

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

No. de la résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b>  <b>CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS</b>  <b>ÉCOLE DES CAVALIERS</b></p> <p>Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025, tenue le 3 juin 2025 à 18h30, dans la salle du personnel de l'école des Cavaliers.</p> <p><b>SONT PRÉSENTS</b></p> <p>Mesdames</p> <table> <tbody> <tr> <td>Marie-Paule Boucher</td><td>Parent</td></tr> <tr> <td>Claudine Clément</td><td>Enseignante</td></tr> <tr> <td>Jolyane Meloche</td><td>Parent</td></tr> <tr> <td>Céline Monfils</td><td>Parent</td></tr> <tr> <td>Sandra Najar</td><td>Parent</td></tr> <tr> <td>Claudine Patry</td><td>Enseignante</td></tr> <tr> <td>Katie St-Louis</td><td>Technicienne en service de garde</td></tr> </tbody> </table> <p>Messieurs</p> <table> <tbody> <tr> <td>Laurent Boisvert</td><td>Parent</td></tr> <tr> <td>Maxime Belzil</td><td>Technicien en éducation spécialisée</td></tr> </tbody> </table> <p><b>PARTICIPENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Mesdames</p> <table> <tbody> <tr> <td>Line Sévigny</td><td>Directrice</td></tr> <tr> <td>Mélanie Duguay</td><td>Directrice adjointe</td></tr> </tbody> </table>	Marie-Paule Boucher	Parent	Claudine Clément	Enseignante	Jolyane Meloche	Parent	Céline Monfils	Parent	Sandra Najar	Parent	Claudine Patry	Enseignante	Katie St-Louis	Technicienne en service de garde	Laurent Boisvert	Parent	Maxime Belzil	Technicien en éducation spécialisée	Line Sévigny	Directrice	Mélanie Duguay	Directrice adjointe
Marie-Paule Boucher	Parent																						
Claudine Clément	Enseignante																						
Jolyane Meloche	Parent																						
Céline Monfils	Parent																						
Sandra Najar	Parent																						
Claudine Patry	Enseignante																						
Katie St-Louis	Technicienne en service de garde																						
Laurent Boisvert	Parent																						
Maxime Belzil	Technicien en éducation spécialisée																						
Line Sévigny	Directrice																						
Mélanie Duguay	Directrice adjointe																						
CE #2425-87	<p><b>1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b></p> <p>Madame Marie-Paule Boucher, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.</p>																						
CE #2425-88	<p><b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Au point n°8 (Décisions), madame Line Sévigny suggère l'ajout des deux points suivants : Activité de ski alpin (n°8.10) et Choix du studio de photographie scolaire (n°8.11). Il est proposé par madame</p>																						

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

<p>CE #2425-89</p> <p>CE #2425-90</p> <p>CE #2425-91</p>	<p>Marie-Paule Boucher et appuyée par madame Céline Monfils d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts proposés.</p> <p><b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2025</b></p> <p>La présidente fait le survol du procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement tenue le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les modifications suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la page 1, remplacer le titre d'emploi de madame Katie St-Louis par «technicienne en service de garde».</li> <li>- À l'annotation CE #2425-74, supprimer la modification du titre d'emploi de madame Katie St-Louis dans le procès-verbal du 4 février 2025. Son titre d'emploi est «technicienne en service de garde». La modification à la page 1 doit plutôt concerner madame Marilene Blondin, dont le titre d'emploi est «Classe principale».</li> <li>- À l'annotation CE #2425-77, remplacer le mot «la» par «le» (le parc Robert-Stewart).</li> </ul> <p>Il est proposé par madame Céline Monfils et appuyée par madame Marie-Paule Boucher d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2025 en tenant compte des modifications ci-dessus.</p> <p><b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL</b></p> <p>Aucun suivi à préciser.</p> <p><b>5. QUESTIONS DU PUBLIC</b></p> <p>Madame Sandra Najar présente une préoccupation qui lui a été transmise par des parents accompagnateurs, dont la confirmation pour la participation à des activités est venue dans de courts délais, parfois moins de 24 heures à l'avance. Elle demande s'il serait possible, à l'avenir, d'informer les parents un peu plus à l'avance. Madame Line Sévigny prend note de cette demande en vue des activités à venir.</p> <p>Madame Céline Monfils souligne qu'un parent lui a signalé qu'un chauffeur d'autobus, lors des trajets en fin de journée, n'autorise pas les enfants à ouvrir les fenêtres de l'autobus malgré la chaleur. Elle demande ce qui doit être fait dans une situation semblable. Madame Sévigny indique que ce type de situation doit être signalé</p>
--	---

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

<p>CE #2425-92</p> <p>CE #2425-93</p>	<p>par le parent à la direction, qui fait alors un suivi avec le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.</p> <p><b>6. MOT DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Madame Marie-Paule Boucher tient à remercier l'équipe-école pour la belle année scolaire qui s'achève. Cette année a été une réussite et les élèves s'y sont pleinement épanouis. Elle souhaite également exprimer sa grande satisfaction envers l'ensemble du personnel de l'école.</p> <p><b>7. MOT DE LA DIRECTION</b></p> <p>Madame Line Sévigny présente aux membres du conseil d'établissement diverses informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remplacement par madame Mélanie Duguay durant son absence</b> : Madame Sévigny tient à remercier madame Mélanie Duguay pour l'avoir remplacée à titre de directrice pendant une période de six semaines, lors de son absence récente.</li> <li>• <b>Postes et contrats</b> : Tous les postes et contrats sont désormais comblés à l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2025-2026.</li> <li>• <b>Rencontres d'information avec les parents</b> : L'école prévoit organiser, au cours de la prochaine année scolaire, des rencontres d'information à l'intention des parents sur divers sujets tels que l'hygiène de vie, le fonctionnement de l'école et les évaluations/bulletins.</li> <li>• <b>Dixième anniversaire de l'école des Cavaliers</b> : L'école des Cavaliers soulignera son dixième anniversaire au cours de la prochaine année scolaire. Diverses activités seront organisées pour marquer cet événement, notamment un barbecue pour la communauté prévu en septembre.</li> <li>• <b>Fin de l'année scolaire 2024-2025</b> : Madame Sévigny tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers tous les membres de l'équipe-école pour leur contribution à une année scolaire réussie.</li> </ul>
---------------------------------------	---

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

CE #2425-94

## 8. DÉCISIONS

### 8.1 BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Line Sévigny informe les membres du conseil d'établissement que celui-ci se voit octroyer un budget de fonctionnement de 750 \$ pour l'année scolaire 2025-2026.

- **CONSIDÉRANT** le budget octroyé pour le fonctionnement du conseil d'établissement;
- **CONSIDÉRANT** la recommandation formulée par la présidente du conseil, madame Marie-Paule Boucher, visant à utiliser cette somme pour l'achat de fournitures administratives nécessaires aux rencontres du conseil (stylos, cahiers de notes, surligneurs, etc.);
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

### 8.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT NORTH HATLEY (OPP)

Madame Jolyane Meloche propose de reconduire, pour l'année scolaire 2025-2026, la campagne de financement en collaboration avec la compagnie North Hatley, qui offre une variété de produits de l'érable. Cette campagne est conçue de manière à ne pas trop solliciter les bénévoles. Les personnes intéressées seraient invitées à passer leurs commandes en ligne avant les fêtes de fin d'année et les produits seraient distribués juste avant le congé de Noël.

Pour l'année scolaire 2024-2025, cette campagne a permis d'amasser près de 2 500 \$. Il est estimé que celle de 2025-2026 pourrait permettre de récolter entre 2 000\$ et 3 000\$. Madame Line Sévigny suggère que les fonds servent à poursuivre l'achat de tablettes numériques pour les enseignants.

Initiales de la présidente  
-----  
Initiales de la direction

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers



- **CONSIDÉRANT** les besoins en financement de l'école afin de couvrir, en partie ou en totalité, le coût de certaines activités ou l'achat de biens et d'équipements;
- **CONSIDÉRANT** la proposition visant à organiser une campagne de financement en collaboration avec la compagnie North Hatley, qui propose des produits de l'érable;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Marie-Paule Boucher, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la campagne de financement avec la compagnie North Hatley pour l'année scolaire 2025-2026 et que les sommes amassées soient consacrées à l'achat de tablettes numériques pour les enseignants.

### 8.3 FOURNISSEUR DE PIZZA POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 (OPP)

Madame Jolyane Meloche souligne que l'école des Cavaliers organise une activité de financement intitulée « Dîners pizza ». Cette initiative, mise en place par l'Organisme de participation des parents (OPP), permet de réinvestir tous les profits au bénéfice de l'ensemble des élèves. La très grande majorité des élèves y prennent part, et une somme de 16 000 \$ a été amassée au cours de l'année scolaire 2024-2025. Le fournisseur actuel est Gabriel Pizza, dont les services et la qualité des repas ont été très appréciés selon les commentaires recueillis.

Afin de garantir la meilleure offre pour l'année scolaire 2025-2026, plusieurs fournisseurs de pizza établis dans la région ont été contactés afin de comparer les prix et les services proposés. Gabriel Pizza répond aux critères établis en matière de coût et de qualité de service. Il est proposé que les fonds récoltés soient consacrés au projet d'amélioration de la cour d'école.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés pour le choix du fournisseur de pizza;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Katie St-Louis, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

- **D'APPROUVER** le choix de Gabriel Pizza comme fournisseur pour les dîners pizza de l'année scolaire 2025-2026.

#### **8.4 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 (11 SEPTEMBRE 2025)**

- **CONSIDÉRANT** que l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le président du conseil d'établissement, ou à défaut, la direction de l'école, doit convoquer les parents à une assemblée générale, au moins quatre jours avant la tenue de celle-ci. Cette assemblée est une obligation légale pour garantir la participation des parents à la vie de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la date du 11 septembre 2025 pour l'assemblée annuelle de l'école des Cavaliers.

#### **8.5 CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES, DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Madame Line Sévigny explique que les choix ont été évalués par l'équipe des enseignants et que ceux-ci sont semblables à ceux de l'années en cours.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 96.15.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement;
- **CONSIDÉRANT** que la liste des cahiers d'activités proposés par la directrice a été élaborée avec la participation des enseignants;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés aux parents correspondent aux balises définies par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la liste des manuels scolaires, du matériel didactique et des frais qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2025-2026.

#### **8.6 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Madame Katie St-Louis présente les activités et les sorties du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026. Elle informe les membres des frais qui seront applicables à chacune de ces journées.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* confère au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1er par. de la *Loi sur l'instruction publique*, et que ces revenus, tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les activités proposées dans le tableau présenté.

#### **8.7 PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Madame Katie St-Louis présente le document intitulé « Programme d'activités – 2025-2026 » dans son ensemble. Celui-ci renferme des renseignements sur le service de garde de l'école des Cavaliers et son fonctionnement.

- **CONSIDÉRANT** l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde;

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

- **CONSIDÉRANT** que le document a été élaboré en collaboration avec le service de garde de garde et la direction;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Céline Monfils, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le Programme d'activités du service de garde de l'école de Cavaliers pour l'année scolaire 2025-2026.

#### **8.8 FERMETURE DU SECRÉTARIAT ENTRE 12 h 25 ET 12 h 45**

- **CONSIDÉRANT** la difficulté de maintenir les services au secrétariat pendant la pause-repas de la secrétaire;
- **CONSIDÉRANT** que la fermeture du secrétariat sur l'heure du dîner est une pratique courante dans d'autres écoles;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Maxime Belzil, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la fermeture du secrétariat entre 12h25 et 12h45.

#### **8.9 CRITÈRES POUR CHOISIR LA DIRECTION D'ÉCOLE**

À la demande du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, les membres du conseil d'établissement ont été consultés afin de choisir les critères de sélection de la direction de l'école des Cavaliers. Un formulaire a été créé pour faciliter les discussions et le processus, et une réunion a été tenue le 13 mai 2025 à ce sujet. Pour chacune des compétences identifiées, des critères de sélection ont été retenus. Madame Marie-Paule Boucher a compilé les résultats de cette discussion.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés sur les critères de sélection de la direction de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marie-Paule Boucher, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

Initiales de la présidente  
-----  
Initiales de la direction

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers



- **D'APPROUVER** la transmission des résultats de cette consultation au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

#### 8.10 ACTIVITÉ DE SKI ALPIN

Il est proposé de relancer, pour l'année scolaire 2025-2026, le club de ski alpin destiné aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Trois sorties de ski au mont Edelweiss sont prévues, et trois types de forfaits seront offerts aux élèves participants (cours et transport / cours, billets et transport / cours, billets, transport et location d'équipement).

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1er par. la *Loi sur l'instruction publique*, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Marie-Paule Boucher, il est résolu à l'unanimité;
- **DE RELANCER** l'activité de club de ski alpin pour l'année 2025-2026.

#### 8.11 CHOIX DU STUDIO DE PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Lors de la séance du conseil d'établissement tenue le 1<sup>er</sup> avril 2025, les membres ont discuté du choix du fournisseur du studio de photographie chargé de prendre les photos scolaires pour l'année 2025-2026. Différentes options ont été examinées et deux fournisseurs ont retenu l'attention : StudioBULLE et Photomania.

Afin d'éclaircir certains points liés aux services offerts, madame Mélanie Duguay a communiqué avec chacun des studios. Leurs offres de service ont été présentées et une discussion s'en est

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

CE #2425-95	<p>suivie. Les membres du conseil ont choisi la compagnie StudioBULLE, notamment en raison de la possibilité de prendre des photos en style «lifestyle» et de les reprendre gratuitement au besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que les membres du conseil d'établissement souhaitent que des photos scolaires soient prises;</li> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que les membres du conseil d'établissement ont été consultés sur le choix de fournisseur de service;</li> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que l'offre de service de la compagnie StudioBULLE semble la plus avantageuse pour les membres du conseil;</li> <li>- <b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité ;</li> <li>- <b>DE CHOISIR</b> la compagnie StudioBULLE pour la prise des photos scolaires de l'année 2025-2026.</li> </ul> <p><b>9. INFORMATIONS</b></p> <p><b>9.1 BILAN DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION</b></p> <p>Monsieur Maxime Belzil présente le bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2024-2025. Il indique que les gestes et propos de nature violente ont été en augmentation cette année, ce qui a entraîné des résultats en deçà des attentes.</p> <p>L'accroissement du nombre de plaintes enregistrées peut s'expliquer par divers facteurs, notamment la mise en œuvre d'une campagne active encourageant la dénonciation de ces comportements (par exemple, la boîte de dénonciation), ainsi que les efforts de sensibilisation menés auprès des élèves pour les aider à mieux comprendre ce qu'est l'intimidation.</p> <p>Monsieur Belzil tient également à souligner que différentes activités ont été réalisées dans le cadre du plan, telles que le projet Acti-Leader, le projet Pacifique et le programme Parapluie.</p>
-------------	--

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

	<p>Madame Line Sévigny répond que la direction est consciente des défis auxquels l'école fait face et souhaite aborder la situation au cours de la prochaine année scolaire, notamment en impliquant les parents dans la réflexion.</p> <p><b>9.2 PROJET ÉDUCATIF</b></p> <p>L'évaluation du projet éducatif se fera au cours du mois de juin. La direction est convaincue de l'atteinte des cibles établies.</p>
CE #2425-96	<p><b>10. MOT DES ENSEIGNANTS</b></p> <p>Madame Claudine Patry souligne qu'elle a récemment participé à un camp des profs, un événement de perfectionnement professionnel pour les enseignants, et qu'elle a grandement apprécié son expérience.</p> <p>Pour sa part, madame Claudine Clément indique que les élèves de 3<sup>e</sup> année ont récemment participé à l'activité « Nager pour survivre », qui a été très bien accueillie par les élèves. Elle mentionne également que le projet Papillon est actuellement en cours, et que les papillons devraient voir le jour sous peu.</p>
CE #2425-97	<p><b>11. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN</b></p> <p>Monsieur Maxime Belzil tient à souligner le travail remarquable accompli par le personnel de l'école au cours de l'année, ainsi que la grande cohésion observée au sein de l'équipe. Il souhaite également mettre en lumière l'esprit d'entraide qui règne entre les collègues.</p>
CE #2425-98	<p><b>12. MOT DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Madame Katie St-Louis nous informe que le spectacle de talents tenu le 7 mai 2025 a été un franc succès, ayant permis d'amasser environ 1 700 \$. Elle tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui y ont participé.</p> <p>Une activité de reconnaissance aura lieu la semaine prochaine afin de souligner le travail accompli cette année par les acti-leaders ainsi que par les membres du conseil des élèves.</p>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal</b> <b>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>de l'École des Cavaliers</b>	
--	--	---

CE #2425-99	<p><b>13. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</b></p> <p>En cette fin d'année scolaire, madame Jolyane Meloche tient à remercier chaleureusement l'équipe-école et souhaite souligner le fort sentiment d'appartenance des enfants à l'école des Cavaliers.</p> <p>Le dernier dîner pizza aura lieu lundi prochain, et cette activité de financement sera reconduite l'année prochaine. Elle mentionne également que la campagne de vente d'étiquettes a permis d'amasser 650 \$ cette année.</p>
CE #2425-100	<p><b>14. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Madame Sandra Najar a participé aux dernières réunions du comité de parents du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenues le 22 avril et le 27 mai 2025. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment le manque de places dans les écoles secondaires de la région et l'installation de classes modulaires pour répondre aux besoins croissants, et la suspension des deux projets de nouvelles écoles à Chelsea et Hull.</p>
CE #2425-101	<p><b>15. VARIA</b></p> <p>Madame Marie-Paule Boucher demande s'il y aura des objets promotionnels pour souligner le dixième anniversaire de l'école des Cavaliers. Madame Line Sévigny confirme que oui, et que ces objets seront dévoilés prochainement.</p>
CE #2425-102	<p><b>16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sandra Najar, appuyée Céline Monfils, que l'assemblée soit levée à 20h25.</p>